

Edito

Si les gros nuages s'accumulent au-dessus de l'ESR, le CURAPP-ESS ne cesse pas de rayonner. Un peu comme ce beau et grand soleil qui, début juillet, a accueilli dans les locaux de l'UPJV le petit millier de participant-e-s au 7ème congrès de l'AFS. Les échos très positifs qui en sont ressortis, sur la bonne ambiance et le dévouement des membres du laboratoire, sont autant de motifs d'encouragement. Des motifs d'espoir, aussi, au moment où le ciel s'obscurcit, en particulier au CNRS, avec l'affaire des « déclassés » des candidats sociologues, en juin dernier. Bernard Lahire et Patrick Boucheron, invités en plénières, ont souligné à juste titre l'importance de rester vigilant-e-s et mobilisé-e-s. Fort de son dynamisme et de son ouverture pluridisciplinaires, le CURAPP-ESS a toute sa place dans les réflexions sur l'avenir des SHS.

Notre laboratoire est lui-même engagé dans un profond travail de renouvellement, qui passe notamment par

le développement des trois axes du nouveau quinquennal. Les échanges stimulants qui ont eu lieu à ce propos, fin septembre, lors du séminaire de rentrée, en témoignent. L'arrivée de 5 nouveaux membres et d'un nouveau directeur-adjoint, Romain Pudal, en est un autre exemple. L'invitation de Christian Topalov et Joël Laillier pour une conférence sur la « gouvernance de la science » néo-managériale, va dans le même sens : résister aux injonctions technocratiques, c'est aussi expérimenter d'autres manières de produire et de diffuser nos connaissances. La nouvelle collection du CURAPP-ESS, Paradoxa, dont les deux prochains volumes paraîtront en décembre, symbolise à sa façon cet élan critique. Les enquêtes, publications et manifestations prévues pour cette année seront autant de moments pour le réaffirmer. Bref, le CURAPP-ESS reste en première ligne pour déjouer les prévisions des nouveaux météorologues de la science. Il n'est jamais inutile de le rappeler : il n'y a pas qu'en été que le soleil brille à Amiens.



Séminaire de rentrée CURAPP-ESS 25-26 septembre 2017



CURAPP-ESS UMR 7319
UFR de Droit et de Science Politique
10, Placette Lafleur
BP 2716
80 027 Amiens Cedex 1
Tél. : (00 33) 3 22 82 71 48

Messagerie : curapp@u-picardie.fr

Sommaire

La socialisation professionnelle des surveillants de prison	2
Retour sur le 7e congrès de l'Association Française de Sociologie	2
Séminaire général du CURAPP-ESS	3
14ème édition des prix de thèse de l'UPJV	3
La société du concours, l'empire des classements scolaires	3
Discours et (re)constructions des identités	3
Nouveaux chercheurs et chercheuses	4

Pour connaître toute l'actualité du laboratoire rejoignez-nous sur :
<http://www.u-picardie.fr/curapp/>

Comité éditorial : Bertrand Geay (directeur de la publication), Sophie Richardot (animatrice du Comité éditorial), Maïté Boullosa-Joly, Nathalie Devèze, Valérie Pacaud, (maquettiste), Paul Pasquali.
Contributions à ce numéro : Romain Pudal, Sébastien Lehembre, Fabrice Guilbaud

LA SOCIALISATION PROFESSIONNELLE DES SURVEILLANTS DE PRISON (1993-2017) UNE PERSPECTIVE LONGITUDINALE, QUANTITATIVE ET QUALITATIVE

Cette recherche financée par le GIP Mission de recherche droit et justice porte sur l'étude de la socialisation professionnelle des surveillants de prison en France. Une cohorte, constituée par la 130e promotion des agents formés à l'École Nationale de l'Administration Pénitentiaire, a été interrogée cinq fois entre 1993 et 2007. En 2007, Fabrice Guilbaud faisait partie de l'équipe qui avait repris le suivi lors de la cinquième vague de cette enquête longitudinale conçue et menée par Georges Benguigui et Françoise Orlic de 1993 à 1997.

Les cinq interrogations précédentes étaient fondées sur une approche quantitative par questionnaire (l'effectif s'est réduit de 423 à 226 répondants entre 1993 et 2007). Notre projet (avril 2017-avril 2019) consiste en une dernière administration du question-

naire, articulée à un volet qualitatif visant à recueillir, après 25 ans d'expérience dans le métier, des récits de vie professionnelle auprès d'une vingtaine de surveillants.

Outre la socio-démographie des surveillants, plusieurs thèmes sont abordés : les raisons d'entrer dans le métier, la perception des missions de la prison, la perception du métier de surveillant, le rapport à la règle et à la loi, le rapport aux détenus, le rapport aux autres acteurs au sein de la prison.

La méthode longitudinale permet d'envisager la socialisation professionnelle d'un point de vue dynamique et apporte un regard différent et complémentaire des analyses monographiques utilisant l'observation et l'entretien comme techniques d'enquête. Nous continuerons de croiser

l'évolution des réponses avec des variables classiques (le niveau scolaire par exemple). Nous mettrons également en relation ces évolutions avec des éléments de satisfaction professionnelle et de contextualisation des situations de travail ainsi qu'avec des effets de mobilités géographique et sociale.

La durée du suivi et le nombre d'interrogations font de cette recherche un cas unique au monde dans l'étude des métiers « d'ordre » (policiers etc.). L'équipe de recherche est composée de Fabrice Guilbaud (maître de conférences et membre du département de sociologie de l'UPJV), qui assure la responsabilité scientifique du projet et le travail d'enquête, et de Diane Delacourt (ingénieure d'études CNRS), chargée du traitement des données.



Fabrice Guilbaud est maître de conférences en sociologie, membre du CURAPP-ESS.

7ÈME CONGRÈS DE L'AFS « SOCIOLOGIE DES POUVOIRS, POUVOIRS DE LA SOCIOLOGIE »

Le 7ème Congrès de l'Association française de sociologie s'est tenu à Amiens du 3 au 6 juillet 2017. Disons-le d'entrée de jeu, ce fut une belle réussite : près de mille participant-e-s chaque jour, des dizaines de réseaux thématiques, des semi-plénières au public compact, ce congrès a été aussi marqué et salué pour son organisation aussi efficace que conviviale et joyeuse. Avec pour thème général « Sociologie des pouvoirs, pouvoirs de la sociologie », il entendait rappeler la vocation tout à la fois scientifique et critique de la sociologie, attaquée de toutes parts notamment ces dernières années au cours desquelles nombre de politiques, intellectuels médiatiques ou « experts » (souvent auto-proclamés) tentent d'en faire une discipline peu robuste scientifiquement et pour tout dire intrinsèquement idéologique. B. Skeggs et P. Boucheron en étaient les invités d'honneur et ont proposé des analyses

des formes contemporaines de pouvoir ainsi que du dialogue entre sociologie et histoire. B. Lahire et I. Martinache quant à eux ont proposé une défense et illustration de ce que peut la sociologie, qui a suscité de nombreuses discussions.

Qu'il s'agisse du système scolaire, des phénomènes de radicalisations politiques, de classes sociales, de la « crise des migrants », de la police, du journalisme, de la politisation des doctorant-e-s et de bien d'autres sujets abordés pendant ce Congrès, on peut dire que la sociologie n'est pas en reste pour apporter ses lumières. Il s'agit sans doute d'un discours plus difficile à entendre : parce qu'il nécessite un travail d'enquête minutieux et de longue haleine, parce qu'il recourt à un répertoire conceptuel dorénavant multiple et toujours en débats, parce qu'il va à l'encontre de nombre de lieux communs abondamment véhiculés dans

les médias notamment, cette voix ne trouve pas toujours les échos qu'elle mériterait.

Le Congrès de l'AFS est en tout cas un moment où se retrouvent nombre de sociologues, de tous âges, de tous niveaux, d'horizons conceptuels et empiriques divers pour échanger et prendre la mesure aussi de la vitalité de la discipline. A ce titre, les Etats généraux pendant lesquels C. Topalov, J. Laillier, C. Granger ont nourri le débat sur les évolutions récentes de l'ESR (agences de financement et d'évaluation, fusions des organismes) notamment marquées par le phénomène grandissant de précarisation ont donné lieu à des échanges vigoureux et nécessaires. Une réflexion sur la situation de la discipline et de l'ESR qui sera, à n'en pas douter, au cœur du prochain congrès dans deux ans.



Le CURAPP-ESS et l'Université de Picardie Jules Verne ont accueilli le 7ème congrès de l'Association Française de Sociologie. Il s'est déroulé à Amiens du lundi 3 juillet au jeudi 6 juillet 2017.

SÉMINAIRE GÉNÉRAL DU CURAPP-ESS

Ouvert à toutes et à tous, le séminaire général du CURAPP-ESS se veut un lieu d'échanges intellectuels à la fois sérieux et décontracté. À raison d'une dizaine de séances par an, ce séminaire est l'occasion de (re)découvrir une recherche aboutie, le plus souvent autour d'une actualité éditoriale. Les différentes disciplines du laboratoire – et elles sont nombreuses ! – y sont tour à tour à l'honneur dans un format relativement original et accessible à tous, y compris, voire surtout, aux non-spécialistes ! La présentation longue de l'invité-e et de son ouvrage tout comme la discussion sont assurées par deux collègues du laboratoire (souvent un-e titulaire et un-e doctorant-e ou deux titulaires de disciplines différentes) avec le souci de rendre abordable la recherche présentée. Les réponses de l'auteur et la discussion collective qui s'ensuivent sont des moments d'échanges intellectuels toujours très stimulants. Plusieurs séances sont en outre « réservées » aux membres du laboratoire qui peuvent ainsi exposer assez longuement leurs travaux. Le séminaire général est enfin étroitement articulé avec le séminaire « Les ateliers du Curapp » qui permet de débattre collectivement de travaux en cours, mais non encore nécessairement aboutis. Quels que soient les invité-e-s, le séminaire général est donc l'occasion tout à la fois de se constituer une solide culture sur les différents domaines de recherches contemporains en sciences humaines et sociales, et de s'ouvrir à de nouvelles perspectives en termes d'objets, de thèmes, de méthodologies d'enquêtes et d'apports théoriques multiples. Nous ne pouvons donc qu'encourager les collègues et les étudiant-e-s à y venir et y discuter s'ils le souhaitent : plus on est nombreux plus la discussion a des chances d'être fructueuse et originale !

Retrouvez le calendrier des séances sur le site du CURAPP-ESS <https://www.u-picardie.fr/curapp/fr/node/193>

14ÈME ÉDITION DES PRIX DE THÈSE DE L'UPJV



Kelly POULET a reçu le prix du Conseil régional des Hauts de France pour sa thèse de sociologie intitulée : *L'hypothèse migratoire comme horizon d'émancipation ? Une ethnographie des jeunes dakaroises*, soutenue le 20 octobre 2016, au Curapp-ESS, sous la direction de Alain Maillard et Vanina Bouté.

Cette 14ème édition des Prix de Thèse de l'Université de Picardie Jules Verne, organisée par les deux écoles doctorales de l'université, Ecole doctorale STS (Sciences, Technologie et Santé) et SHS (Sciences Humaines et Sociales), récompense la qualité des travaux et des thèses menés à l'Université de Picardie Jules Verne. Elle a eu lieu le 21 juin 2017.

Le Conseil régional des Hauts de France et Amiens Métropole, s'associent à l'organisation de cette manifestation depuis plusieurs années et financent les prix remis aux lauréats (4 prix sont ainsi attribués aux 4 lauréats chaque année).

Kelly Poulet a soutenu une thèse de sociologie le 20 octobre 2016, au Curapp-ESS. Pour mener sa recherche elle a suivi durant six années, les « jeunes » de trois quartiers de la capitale du Sénégal, en adoptant une démarche résolument ethnographique.



PARUTION



Annabelle Allouch

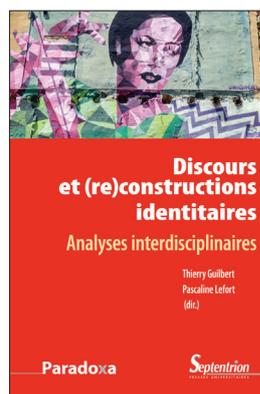
La société du concours, l'empire des classements scolaires
Editions du Seuil.

Que ce soit à Polytechnique ou dans l'émission « Top Chef », le concours s'est imposé comme la principale mesure du mérite individuel. Avec ses méthodes : épreuves, jury, hiérarchie.

Et avec ses corollaires : compétition, stress, inégalités en tous genres. De l'ENA à Oxford en passant par le Gao Kao chinois, ce mode de classement ne cesse de favoriser la reproduction sociale. Pourtant, il s'est diffusé à de nouveaux espaces, bien au-delà des grandes écoles. Pour répondre aux critiques qu'on leur adresse depuis un demi-siècle, les institutions d'élite ont reformulé leurs modes de sélection, mais sans toujours en modifier la nature. Ainsi se perpétue la société du concours, avec sa frénésie de sélection et sa mise en concurrence généralisée. Nous en sommes à la fois les produits et les victimes.

Annabelle Allouch est maîtresse de conférences en sociologie à l'université de Picardie-Jules Verne, membre du CURAPP-ESS

PUBLICATION DU CURAPP-ESS À PARAÎTRE



Thierry Guilbert, Pascaline Lefort

Discours et (re)constructions des identités. Analyses interdisciplinaires
Presses Universitaires du Septentrion
Collection Paradoxa
à paraître en décembre 2017

C'est d'abord par les discours que les individus, groupes sociaux et institutions proclament, utilisent et reconfigurent leurs identités (individuelles, sociales, professionnelles, politiques, nationales, ethniques, etc.). Le parti-pris, qui fait l'originalité de cet ouvrage collectif, n'est pas de chercher une définition de l'identité, mais d'analyser le rôle des discours dans la construction des diverses identités dans le but de mieux en percevoir les enjeux.

Les contributions s'inscrivent en sciences politiques, en droit, en sociologie, en psychologie, en sciences du langage et en sciences de l'information et de la communication. Les analyses portent sur les discours identitaires dans des situations concrètes et des terrains divers : enseignement des langues étrangères, orthographe et transcription du breton, métiers d'art, hôpital, politique, médias traditionnels et en ligne, journalisme, cinéma, musée de la mémoire au Chili, Cour européenne des droits de l'homme...

NOUVEAUX CHERCHEURS ET CHERCHEUSES DU CURAPP-ESS



Estelle Ferrarese a reçu une double formation en science politique et en philosophie. Elle a rejoint l'UPJV, en tant que professeure de philosophie morale et politique, à la rentrée 2016.

Ses travaux, qui relèvent de la philosophie politique, de la philosophie sociale et de l'épistémologie des sciences sociales, portent sur la Théorie critique, la démocratie, la vulnérabilité, et la justice de genre. Ils se sont récemment orientés vers la notion de formes de vie (*Lebensformen*), et dans ce cadre Estelle Ferrarese a monté et coordonne un réseau international et interdisciplinaire de recherches financé par le CNRS (GDRI) dénommé « *Forms of life* », qui rassemblent 9 partenaires : le CURAPP-ESS, le Centre Marc Bloch à Berlin, La Sapienza à Rome, la Humboldt-Universität à Berlin, Doshisha University à Kyoto, CUNY à New York, la Johns Hopkins University à Baltimore, EPIDAPO à Los Angeles, et l'Institut des sciences juridique et philosophique de la Sorbonne.

Elle est notamment l'auteure de *Vulnerability*, Brill (Brill Research Perspectives in Critical Theory), à apparaître fin 2017, *La fragilité du souci des autres. Adorno et le care*, Lyon, Editions de l'ENS, à paraître en 2018, *Ethique et politique de l'espace public. Habermas et la discussion*, Paris, Vrin, 2015 ; *Qu'est-ce que lutter pour la reconnaissance ?* Lormont, Editions Le Bord de l'Eau, 2013.



Marjorie Beulay est maître de conférences en droit public à l'UPJV où elle enseigne les relations internationales, le droit international public, le droit de l'Union européenne et le droit administratif. Après un double cursus bilingue droit-russe ainsi qu'un Master 2 Recherche en droit international économique à l'Université Paris Ouest

Nanterre la Défense, elle a obtenu un doctorat en droit public, spécialisation droit international et protection des droits de l'Homme.

Sa thèse porte sur l'applicabilité des droits de l'Homme aux organisations internationales. Cette démarche juridique tend à démontrer que les organisations internationales, au regard de leurs fonctions, sont amenées à être encadrées par les règles de protections des droits de l'Homme qu'elles soient existantes ou à élaborer pour répondre à la spécificité du sujet de droit. Ses recherches touchent par ailleurs à divers domaines du droit international et elle participe à plusieurs projets collectifs portant notamment sur l'accueil des migrants, la protection des lanceurs d'alerte ou l'action humanitaire.

Diplômée de l'Institut international des droits de l'Homme (Fondation René Cassin - Strasbourg) elle exerce aussi à la Cour Nationale du Droit d'Asile en tant qu'Assesseur du Haut-Commissariat des Nations Unies pour les Réfugiés depuis 2016.



Dominique Connan est professeur des universités à l'UPJV. Ses travaux, à la croisée de l'histoire, de l'anthropologie et de la sociologie politique ont jusqu'ici porté sur l'Afrique, et plus particulièrement le Kenya où, dans le cadre d'une thèse sur les sociabilités élitaires, il a étudié le legs colonial, la formation des

classes sociales et les rapports de domination - de race, d'ethnicité, de genre, de génération - qui traversent et structurent les groupes dirigeants.

Après plusieurs articles publiés dans *Genèses*, *Critique Internationale*, *Politix*, il travaille désormais à une publication de cette première recherche sous forme d'ouvrage, ainsi qu'à un nouveau projet sur la formation du secteur privé et les élites managériales en Afrique de l'Est (Kenya, Ouganda, Rwanda).

Lauréat de l'agrégation de science politique en 2017, il est docteur en science politique de l'université Paris 1 (2014) et en histoire de l'Institut Universitaire Européen de Florence (2015). Il a également été chercheur post-doctoral à Sciences Po et à l'université de Cambridge, dans le cadre d'un contrat Marie Curie.



Maxence Christelle est Maître de conférences en droit public à l'UPJV, où il enseigne le droit administratif général, le droit constitutionnel, le droit des contrats publics ainsi que les questions européennes à l'IPAG.

Il a soutenu une thèse en septembre 2014 intitulée *Consentement et subjectivité juridique. Contribution à une théorie émotivo-rationnelle du droit* (à paraître chez Mare & Martin), qui essaie de déterminer la manière dont la subjectivité est pensée en droit au regard du régime juridique entourant l'usage du consentement.

Membre du CURAPP, chercheur au sein du séminaire « Droit de réclamation et volonté générale » de l'Université Paris 1, ses recherches portent principalement autour de trois pôles : 1. l'étude de la subjectivité humaine telle que saisie par le droit, actuel comme futur (ex : problématique du bonheur, transhumanisme) ; 2. L'encadrement juridique du rapport gouvernants-gouvernés (contrôle des services de renseignements, droit de réclamation) ; 3. Les évolutions du contentieux constitutionnel et administratif

Laurent Francatel est Agrégé et docteur en philosophie. Il a soutenu sa thèse de doctorat en 2010 sur *L'ordre social autorégulé chez Hayek : sources et limites*. Ce travail de recherche, sous la direction de Claude Gautier, lui a permis de réfléchir notamment aux relations complexes entre la tradition des Lumières écossaises et le néolibéralisme de Hayek. Après avoir enseigné dans le secondaire puis en CPGE il enseigne actuellement au sein de l'IPAG.